

Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île-en-Mer, s'est réuni publiquement à la salle du conseil municipal après convocation légale, sous la présidence de Dominique ROUSSELOT, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation	: 25 mai 2023
Nombre de conseillers présents	: 10	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 14	Publication	: 12 juin 2023

Etaient présents : Marie THUILLIER, Thomas BRON, Réjane CONAN, Aurélie BAUR, Marie-José JUGEAU, Maurice GAULAIN, Christophe SAMZUN, Didier LE GARREC et Sylvie LE PAN.

Absents excusés ayant remis pouvoir :

- Anne-France NAUDIN ayant remis pouvoir à Marie THUILLIER
- Rozen MAHEVO ayant remis pouvoir à Marie-José JUGEAU
- Yolaine DE CRUZ ayant remis pouvoir à Réjane CONAN
- Damien RIBOUCHON ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT

Absent excusé n'ayant pas remis pouvoir :

- Edouard BANNET

Secrétaire de séance : Réjane CONAN

._._*._*._*

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Cynan, né le 16 mai 2023, fils de Mathieu FARJOT et de Maïna SAMZUN de Tibain.

Monsieur le Maire adresse toutes ses pensées et son soutien au nom du conseil municipal, aux victimes et aux familles du drame survenu le 8 juin à Annecy. « Les hommes sont devenus fous... il s'agit là d'un véritable drame... c'est de la folie... ».

1) ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

Le conseil municipal de Locmaria s'est réuni le vendredi 9 juin 2023 à 19 heures 30.

VU le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU l'instruction ministérielle n° NOR : IOMA2308397J du Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer en date du 30 mars 2023,

VU l'arrêté Préfectoral en date du 9 mai 2023 fixant le mode de scrutin et le nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à désigner ou à élire,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé des deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres les plus jeunes présents, il s'agit de Monsieur Maurice GAULAIN, Monsieur Didier LE GARREC, Monsieur Christophe SAMZUN et Madame Aurélie BAUR.

La Présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Les candidatures enregistrées :

Monsieur Dominique ROUSSELOT, Madame Marie THUILLIER et Madame Anne-France NAUDIN.

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des Elections Sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote :

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Monsieur Dominique ROUSSELOT : 14 voix – Quatorze voix

Madame Marie THUILLIER : 14 voix – Quatorze voix

Madame Anne-France NAUDIN : 14 voix – Quatorze voix

Monsieur Dominique ROUSSELOT, né le 5 mai 1968 à LORIENT (56) Adresse Magouric 56360 LOCMARIRA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu au premier tour en qualité de délégué pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Madame Marie THUILLIER, née le 19 novembre 1980 à LA GARENNE-COLOMBES (92) Adresse Rue Vauban 56360 LOCMARIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue au premier tour en qualité de délégué pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat

Madame Anne-France NAUDIN, née le 23 février 1972 à SAUZON (56) Adresse Borderenne 56360 LOCMARIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue au premier tour en qualité de délégué pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

c) Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Madame Réjane CONAN

Monsieur Thomas BRON

Monsieur Maurice GAULAIN

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des Elections Sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote :

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs : 0

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Madame Réjane CONAN : 14 voix – Quatorze voix

Monsieur Thomas BRON : 14 voix – Quatorze voix

Monsieur Maurice GAULAIN : 14 voix – Quatorze voix

Madame Réjane CONAN, née le 20 avril 1975 à VANNES (56) Adresse : La Métairie 56360 LOCMARIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée élue au premier tour en qualité de suppléant pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Thomas BRON, né le 25 mai 1982 à TOULOUSE (31), Adresse : Les Hauts de Bordehouat 56360 LOCMARIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu au premier tour en qualité de suppléant pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Maurice GAULAIN, né le 26 décembre 1952 à DEVILLE-LES-ROUEN (76) Adresse : La Métairie 56360 LOCMARIA ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé élu au premier tour en qualité de suppléant pour les Elections Sénatoriales et a déclaré accepter le mandat.

Observations et réclamations : Néant.

DIVERS

- La fête communale du 13 juillet aux Grands-Sables approche à grands pas. Monsieur le Maire lance un appel aux bénévoles pour que cet évènement soit à nouveau une véritable réussite. Les personnes qui souhaitent s'investir auprès de la commune et des associations peuvent se manifester auprès de la mairie.
- La fête de la musique organisée par Locmaria Animations aura lieu le 21 juin Place de Méaudre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider l'association.
- La deuxième édition du salon des vins se déroule ce week-end. Organisé par le Comité de Jumelage Locmaria-Méaudre, Monsieur le Maire leur souhaite un franc succès.
- Monsieur le Maire adresse ses sincères félicitations aux joueurs de l'ASBI : les deux équipes sont promues à l'échelon supérieur. L'équipe A retrouve la D1 et l'équipe B monte en D2. Bravo aux séniors pour cet exploit !
- Madame Marie THUILLIER adresse ses félicitations à la Fanfare des Gerveur pour l'organisation des Grands Prix Régionaux de musique d'ensemble sur l'île. Ce fut un véritable évènement couronné de succès. Elle remercie les fanfares de s'être déplacées dans les communes et plus particulièrement à Locmaria, afin d'offrir une petite représentation aux habitants.
- Madame Marie THUILLIER informe que la fête de la Puce à l'Oreille se déroulera le samedi 17 juin 2023 de 14 heures à 15 heures 30 sous les Tilleuls devant l'église de Locmaria. Auditions, spectacle, présentation du programme 2023-2024...

La séance est levée à 19 h 50.

MAIRIE DE LOCMARIA



ADRESSAGE :
une adresse précise pour
chacun

Le travail d'adressage de la commune étant terminé, la mairie va procéder à la distribution des plaques et des certificats de numérotation lors de la réunion publique qui se déroulera le samedi 17 juin 2023 à 10 heures 30 à la salle polyvalente de Lannivrec.

Une plaque bleue métallique, offerte aux habitants de la commune, ainsi qu'un certificat de numérotation seront remis à chacun (avec une notice explicative pour l'installation de la plaque). Cette plaque sera à poser par vos soins, au droit de votre boîte aux lettres ou à l'endroit que vous aurez choisi, dans la mesure où il sera visible de la rue. Les vis de fixation vous seront fournies.

La distribution des plaques se poursuivra lors de permanences à la salle du conseil municipal, pour les personnes qui ne pourront être présentes le 17 juin prochain. Les dates des permanences seront fixées ultérieurement.

